

## *Mais où est donc Ornicar ?*

### **Atelier de réflexion sur la langue française**

On s'interroge, on fait des recherches, on échange et on partage. On essaie de nourrir sept rubriques : les bizarreries, des précis linguistiques, les fautes de langue, les expressions imagées, les astuces mnémotechniques, les étymologies étonnantes, les devinettes et les jeux de mots et de lettres.

Site internet : <http://jacge.nguyen.free.fr/ornicar/>

### **Séance du 15 janvier 2015**

#### **Semaine de la langue française, du 14 au 22 mars 2015**

Goûtez au plaisir des mots en participant à "Dis-moi dix mots". Cette opération de sensibilisation à la langue française invite chacun à jouer et à s'exprimer sous une forme littéraire ou artistique de septembre à juin. Ces dix mots sont choisis chaque année par les différents partenaires francophones : la France, la Belgique, le Québec, la Suisse et l'Organisation internationale de la Francophonie (qui regroupe 77 Etats et Gouvernements dans le monde). Dès le mois de septembre, partez à la découverte des dix mots et donnez libre cours à votre créativité : dix mots à écrire, slamer, chanter, filmer... !

La thématique et les dix mots. Cette nouvelle thématique met en valeur la capacité de notre langue à accueillir et intégrer des mots venus d'ailleurs. Les échanges commerciaux, intellectuels, culturels, les migrations, sans oublier les médias et, désormais, les technologies numériques ont en effet mis le français au contact d'autres langues. Venus d'ailleurs, ils sont devenus d'ici. La richesse de ces échanges a donné à notre langue une grande partie de ses accents et de ses couleurs. La capacité du français à se ressourcer est sans nul doute un signe de sa vitalité et une garantie pour son avenir.

Les dix mots de cette nouvelle édition invitent donc au voyage : « *amalgame, bravo, cibler, grigri, inuit, kermesse, kitsch, sérendipité, wiki, zénitude* ». Qu'ils viennent du flamand, de l'italien, de l'hawaïen, de l'arabe ou de l'inuktitut, ces mots reflètent bien l'hospitalité de notre langue.

#### **Bizarreries ou anomalies**

- *Pléonasme*. Le pléonasme correspond à un enchaînement de mots exprimant la même idée. Il s'agit d'une répétition, souvent involontaire, qui relève parfois du tic de langage mais qui n'apporte rigoureusement rien à ce qui est énoncé. Le pléonasme possède donc un caractère fautif évident. Quant à la redondance, même si elle véhicule également la notion d'idées déjà exprimées, elle s'apparente plutôt au verbiage. Aussi peut-on reconnaître quelques vertus à certaines formes de redondances, à condition qu'elles soient volontaires et parfaitement maîtrisées. La redondance se rencontre dans les slogans publicitaires, dans les textes de grande qualité d'expression et en littérature. La redondance exprime aussi parfois une formule d'insistance : *Je l'ai vu de mes yeux et entendu de mes oreilles*. Chacun connaît les plus célèbres exemples de pléonasmes : *Monter en haut. Descendre en bas* (sauf si le mot « bas » désigne l'espèce de longue et fine chaussette que portent les femmes). *Importer de l'étranger. Prévoir à l'avance*, etc. Voici quelques exemples de pléonasmes (la liste n'a malheureusement rien d'exhaustif) que la langue soignée doit impérativement éviter.

À *un certain moment donné*. Dans cette expression figée, le mot « moment » possède deux termes qui le qualifient (on dit qu'il a deux déterminants) : « certain » et « donné ». Tous deux renseignent sur le genre de moment dont il s'agit. Mais « certain » et « donné » font ici double emploi. Il convient donc de dire : *À un moment donné, Robert entra dans la cuisine. À un certain moment, Marie-Chantal sortit de la chambre.*

*Abolir complètement.* Le verbe « abolir » veut dire « supprimer », « réduire à néant ». Quant à l’adverbe « complètement », il signifie « totalement », « en entier ». Nous sommes donc en présence d’un pléonasme puisque l’idée de totalité existe ici deux fois. *Le réseau internet abolit les distances.*

*Actuellement en cours.* L’adverbe « actuellement » signifie « en ce moment », « à l’heure actuelle », « à l’instant présent ». Quant à l’expression « être en cours », elle indique qu’une action est en train de se dérouler, de se réaliser. Le pléonasme ne fait donc aucun doute. *Un sondage sur la notoriété du président est en cours de réalisation. Un sondage sur la notoriété du président est actuellement réalisé.*

*Ajourner à plus tard.* Le verbe « ajourner » évoque clairement la notion de « remettre, reporter à une date ultérieure », « différer ». Bien évidemment, on comprend que « plus tard » répète l’idée contenue dans « date ultérieure ». Là encore, contentez-vous de la simplicité. *Robert et Marie-Chantal ont ajourné leur mariage. Nous avons ajourné la réunion à lundi.* Toutefois, on peut accepter la tournure « ajourner à bien plus tard ». L’adverbe « bien » ajoute ici une nuance d’insistance et de gradation plus imposante dans le temps : *Les examens ont lieu la semaine prochaine, mais la décision du jury est ajournée à bien plus tard.*

*Panacée universelle.* Nous sommes ici en présence d’un grand classique du genre ! Le nom « panacée » évoque un remède universel agissant sur toutes les maladies. Par extension, le terme s’applique aussi à tout mécanisme (ou toute situation) capable de répondre à toutes les attentes ou susceptible de résoudre tous les problèmes. En outre, qualifier quelque chose d’« universel » signifie que cela s’étend à la totalité des personnes ou objets considérés. L’idée d’universalité est donc exprimée deux fois. *Très efficace contre la douleur, ce médicament n’a cependant rien d’une panacée.*

*Première priorité.* L’adjectif « premier » qualifie ce qui est « classé avant les autres » et le nom « priorité » implique que l’on fasse telle ou telle action en premier (avant d’autres). Ces deux termes marquent l’importance préférentielle accordée à quelque chose. L’un ou l’autre suffit : *Le président va donner la priorité à la modernisation des hôpitaux. Moderniser les hôpitaux sera la première volonté du président.* [Daniel Lacotte, *Les Bizarries de la langue française.*]

### Précis linguistique

- *Possible.* L’accord de l’adjectif « possible » demande parfois un peu de bon sens. Sans plus ! Ainsi doit-on écrire : *Il a cueilli le plus possible de champignons. Il a cueilli le plus de champignons possible* (le plus de champignons qu’il était possible de cueillir). À l’inverse, vous devez accorder dans une phrase de ce type : *Dans le meilleur des mondes possibles* (dans le meilleur des mondes qui sont possibles, réalisables). Dans le même registre : *Robert a subi toutes les vexations possibles.* [Daniel Lacotte, *Les Bizarries de la langue française.*]

Ne dites pas, n’écrivez pas	Dites, écrivez
Ces signes révèlent un <i>symptôme</i> de grippe.	Ces signes révèlent un <i>syndrome</i> de grippe. Un <i>symptôme</i> n’est qu’un trouble ressenti par une personne (comme une douleur ou des vertiges). Des symptômes et les données de l’examen médical vont induire l’idée d’un <i>syndrome</i> .
Dans ce désastre, il a été le seul à <i>tirer les marrons du feu</i> .	Dans ce désastre, il a été le seul à <i>s’en sortir</i> . Pour conserver son sens à la locution « tirer les marrons du feu », on se rappellera son origine, dans la fable de La Fontaine <i>Le Singe et le Chat</i> : le Chat retire du feu (avec la patte), au profit du Singe, des marrons qui grillent. D’où la définition du <i>Dictionnaire des expressions</i> (Le Robert) :

	« Entreprendre pour le seul profit d'autrui quelque chose de risqué ou de difficile ». Un égoïste, donc, ne tirera pas les marrons du feu.
<i>Tout d'un coup</i> , l'éclair...	<i>Tout à coup</i> , l'éclair... <i>Tout d'un coup</i> = en une seule fois. <i>Tout à coup</i> = soudain (« Tout à coup, il a fui, emportant d'un seul coup la totalité des mises »).
Un dispositif déjà <i>usité</i> ...	Un dispositif déjà <i>utilisé</i> ... Il est encore des gens pour penser qu' <i>usité</i> fait chic... En fait il ne sert plus qu'à qualifier un mot ou une tournure de la langue (« Des termes fort peu usités... »). Il n'y a pas de verbe « usiter »... Quant à <i>utiliser</i> , on ne devrait pas le confondre avec <i>employer</i> : Quelque chose d' <i>utilisé</i> l'est pour qu'en soit tirée une utilité. Ce qui ne permet pas forcément un emploi.
Il faut ôter ce dard <i>véneux</i> .	Il faut ôter ce dard <i>venimeux</i> . Les deux mots viennent du latin <i>venenum</i> , « poison ». Mais <i>véneux</i> = qui contient une substance toxique à l'ingestion (« Des champignons véneux... ») ; <i>venimeux</i> = qui produit du venin, inoculé par morsure ou par piqûre (« Un serpent, un insecte venimeux... »).

[B. Laygues, *Evitez de dire... Dites plutôt...*]

### Expressions imagées

- *Capitaine d'industrie* est une locution moderne qui signifie « chef d'une grande entreprise industrielle ». Alors que *chevalier de l'industrie* (vieilli), *d'industrie* est une expression péjorative signifiant « individu qui vit d'expédients », « aigrefin, escroc ». [Le Grand Robert]

- Quelques expressions avec le mot *cheval* :

*Cheval de frise*, trad. du néerl. *friese ruiter*, propr. « cavalier de la Frise », province des Pays-Bas : pièce de bois ou de fer hérissée de pointes, utilisée dans les retranchements ou pour interdire un passage.

*Cheval d'arçons* : appareil de gymnastique, gros cylindre rembourré sur quatre pieds, qui sert à des exercices de saut, de voltige.

*Cheval de bataille* : argument, sujet favori, auquel on revient. → Dada.

- *Par acquit de conscience* : pour être sûr de n'avoir rien à se reprocher ; pour éliminer d'éventuels scrupules. Le nom *acquit* est le déverbal de *acquitter*. Et si depuis le début du XIXe siècle, on est familier de l'utilisation de ce verbe à la suite d'un procès lorsque l'accusé est *acquitté*, il est aussi, depuis bien plus longtemps, puisque cela remonte au XIe siècle, utilisé dans d'autres circonstances : lorsqu'on acquitte quelqu'un d'une dette ou d'une obligation, par exemple, on l'en libère (d'ailleurs, l'accusé acquitté est lui-même libéré de l'accusation qui pesait sur lui). Ainsi, acquitter une dette, c'est la payer, acquitter sa parole, c'est la respecter, acquitter une promesse, c'est la remplir, et, c'est ce qui nous intéresse ici, acquitter sa conscience, c'est effectuer ce qu'on croit devoir faire, selon ce que dicte sa conscience ; ce faisant, on la libère du poids qui aurait pu peser dessus si on n'avait pas fait le nécessaire. Si l'expression *par acquit de conscience* est apparue au milieu du XVIe siècle, elle a été peu utilisée jusqu'au XIXe siècle, puisqu'on lui préférerait la variante *à/pour l'acquit de sa conscience* qui a aujourd'hui disparu. On peut noter que l'utilisation de cette expression sous-entend le plus souvent un manque de conviction : « Je l'ai fait par acquit de conscience, pour m'éviter d'éventuels scrupules, mais sans être vraiment convaincu que c'était indispensable. » [Georges Planelles, *Les 1001 expressions préférées des Français*]

- *La perfide Albion* : l'Angleterre. Il y a toujours eu une certaine rivalité, sinon une rivalité certaine, entre la France et l'Angleterre ; au point que des qualificatifs divers et peu gentils

ont été fréquemment utilisés par l'un et l'autre pour désigner le voisin. Le *Dictionnaire des expressions et locutions figurées* signale que l'adjectif *perfide* semble être employé en premier par Mme de Sévigné (« Le roi et la reine d'Angleterre sont bien mieux à Saint-Germain que dans leur perfide royaume ») et Bossuet (« L'Angleterre, ah ! la perfide Angleterre que le rempart de ses mers rendait inaccessible... ») au XVIIe siècle. Il traduisait le jugement que portait la France à l'égard du gouvernement anglais auquel on reprochait sa mauvaise foi. Si c'est juste après la Révolution française, en 1793, qu'elle est apparue, c'est surtout au XIXe siècle que l'expression *perfide Albion* s'est répandue. Mais pourquoi *Albion* ? Cette appellation provient de deux sources. La première est un rappel de ces falaises blanches, caractéristiques de la côte sud de l'Angleterre, que découvre en premier celui qui, venant de France, arrive en Angleterre. Or il se trouve que *blanc*, en latin, se dit *albus* d'où est issu *Albion*. Mais cela n'aurait probablement pas suffi, si le géant Albion n'avait pas existé, au moins dans la mythologie. Ce personnage, fils de Neptune, fut tué par Hercule auquel il chercha à s'opposer lorsque ce dernier passa en Gaule. Le lien entre ce géant et l'Angleterre nous est donné par le poète de la Renaissance Edmund Spenser, qui a évoqué « le puissant Albion, père du peuple vaillant et guerrier qui occupe les îles de Bretagne », où la Bretagne n'est pas cette région française peuplée de Bretons aux chapeaux ronds, mais la Grande-Bretagne. Et, effectivement, dans la mythologie, Albion est considéré comme le père du peuple britannique, qui, chez Pline, s'appelait les Albiones. [Georges Planelles, *Les 1001 expressions préférées des Français*]

- *Être au septième ciel*. Les savants de l'Antiquité pensaient que l'Univers était composé de plusieurs sphères concentriques, dont la planète Terre était le centre. Chaque sphère représentait un ciel, le septième était le dernier, celui des étoiles, celui où se cachaient les dieux. Ainsi, le septième ciel est devenu la représentation du ravissement suprême. Peu à peu, le sens érotique s'est imposé. Sans doute parce qu'était aussi utilisée l'expression « être au troisième ciel » : comme le sept, le trois a une valeur symbolique forte dans la tradition judéo-chrétienne. Le troisième ciel était celui de Vénus, la déesse de l'amour, d'où le lien aux transports amoureux jouissifs. [Les Almaniaks, *Pourquoi dit-on... ?*]

### Étymologies étonnantes

- *Canari* vient de l'esp. *canario* « serin des Canaries ». [Le Grand Robert]

Les îles Canaries tirent leur nom du latin *Canariae Insulae* (îles aux chiens), nom appliqué initialement à la seule Grande Canarie (*Canaria Insula*). Ce nom proviendrait des grands chiens sauvages (*canes*) que les premiers explorateurs ont découverts sur l'île, à moins que ce ne soit à cause des phoques, également désignés sous le nom de « chiens de mer ». Dans certains de ses écrits, Pline l'Ancien décrivait, tout à l'ouest du monde, une île où vivaient des hommes-chiens ; les explorateurs, en découvrant les grands chiens sauvages de l'île, ont ainsi pu croire qu'il s'agissait de la même île, décrite aussi par Hérodote. [Wikipedia]

- *Talent*, ÉTYM. 980, *talant* « état d'esprit »; du lat. *talentum*, grec *talanton*. REM. Le mot a eu en anc. franç. (dès le XIe s.) le sens de « désir, volonté », soit par une métaphore de talent, I., soit par empr. direct du grec *talanton* « plateau de balance », d'où « poids, inclination » : I (V. 1170). Antiq. 1 Poids de 20 à 27 kg, dans la Grèce antique. 2 Monnaie de compte équivalant à un talent d'or ou d'argent. Bible. Parabole des talents (Évangile selon saint Matthieu, xxv, 14), dans laquelle un serviteur enfouit le talent que le maître lui a confié alors que les autres le font valoir. — Loc. fig. (Mil. XVIIIe; sens propre, 1550). Vx. *Enfourir (employer) son talent* : négliger (faire valoir) ses avantages, ses dons. II (XIIIe; de la loc. fig. ci-dessus). Don, aptitude. [Le Grand Robert]

- *Hôte, hôtesse*, ÉTYM. Déb. XIIe, *oste*, au sens I; *hoste*, v. 1195; fém. *hostesse*, *ostesce* « aubergiste », v. 1150; du lat. *hospitem*, accusatif de *hospes* « celui qui donne ou reçoit l'hospitalité ». → Otage. [Le Grand Robert]

- *Hostile*, ÉTYM. 1450; var. *hostif*, mil. XVe; rare XVIIe-XVIIIe; admis par le dict. de l'Académie en 1798, considéré comme « vieux » dans le dict. de Trévoux (1771); lat. *hostilis* de *hostis* « étranger » (→ Hôte), et au fig. « ennemi ». [Le Grand Robert]

- *Humeur*, ÉTYM. 1119, en parlant de l'eau; au sens I, 1, v. 1175; *les quatre humeurs*, B. Latini, 1265; lat. *humor* « liquide », sens lat. jusqu'au XVIe; de *humere* « être humide », du corps humain. *Les quatre humeurs, les humeurs cardinales, fondamentales, de l'ancienne médecine* (bile, atrabile, flegme et sang). II (XVe [mil. XVIe, Ronsard, selon T. L. F.]). Mod. Littér. (Abstrait). 1 Ensemble des dispositions, des tendances dominantes qui forment le tempérament, le caractère, que l'on attribuait autrefois à la composition, au rapport des humeurs du corps, et qui sont liées à la physiologie endocrinienne. (Syn. : *état thymique*). → Caractère, complexion, disposition, naturel, tempérament. [Le Grand Robert]

- *Chiasma* [kjasma] ou *chiasme* [kjasm] n. m. ÉTYM. 1554, repris XIXe; *chiasmus*, 1821; grec *khiasma* « croisement ». I Chiasme. Rhét. Figure formée de deux groupes de mots dont l'ordre est inverse (ex. : *Blanc bonnet et bonnet blanc ; Il faut manger pour vivre et non pas vivre pour manger*). II Chiasma. (1863). Anat. Structure se présentant sous la forme d'un entrecroisement. [Le Grand Robert]

- *Imbroglia* [ẽbrɔljɔ]; et plus couramment [ẽbrɔgljɔ] n. m. ÉTYM. 1698, Bossuet; mot ital. [imbrãljɔ], de *imbrogliare* « embrouiller ». 1 Situation confuse, embrouillée. → Complication, confusion, désordre, enchevêtrement, mélange. *Un imbroglia inextricable, compliqué*. 2 Pièce de théâtre dont l'intrigue est très compliquée, obscure. *Les imbroglia de Beaumarchais*.

- *Sapeur-pompier*. *Pompier*, parce que, autrefois, cet agent devait « pomper » pour faire venir l'eau destinée à éteindre l'incendie. Mais pourquoi *sapeur* ? Le sapeur était un soldat du génie employé à la sape et à d'autres travaux. Synonyme : *pionnier* au sens de *piocheur*.

Il y a plusieurs verbes *saper* :

1. *Saper*, ÉTYM. 1547; « bêcher, creuser », 1240; ital. *zapare*, de *zappa* « hoyau, pioche », du bas lat. *sappa*, du lat. *sapa*. Détruire les assises de (une construction) pour la faire écrouler.

2. *Saper*, ÉTYM. 1842; antérieur dans les dial.; de *sape*. Couper à la sape. *Saper les blés*.

3. *Saper*, ÉTYM. 1919; orig. incertaine. Fam. Habiller, vêtir (bien ou mal). — Pron. *Se saper* : s'habiller. *Bien se saper*. *Sapé, ée* p. p. adj. : habillé, vêtu. *Être bien sapé*. *T'as vu comment il est sapé ?* — Bien habillé. *Il est sapé, le mec !* [Le Grand Robert]

- *Pique-nique* n. m. ÉTYM. 1740; *repas à pique-nique*, 1694; de *piquer*, et *nique* au sens anc. de « petite chose sans valeur ». 1 Vx. Repas à pique-nique, où chacun apporte quelque chose à manger, où chacun paie son écot. *Un pique-nique*, le repas lui-même. 2 (XXe; repris à l'angl. *picnic*, lui-même empr. du franç., pour désigner un repas fait en commun dans la campagne). Mod. Repas pris en commun dans la campagne, en forêt... [Le Grand Robert]

- Mots de la famille de *gens* :

- *Gendarme* : Ancienn. Gentilhomme appartenant à un corps de cavalerie affecté à la garde du roi, etc. Fig. 1 Rocher abrupt et isolé difficile à franchir en montagne. 2 Petit défaut dans un diamant. 3 Hareng saur. 4 Saucisson sec. 5 Nom dialectal de certains animaux ou plantes. 6 Flammèches qui pétillent hors du feu. 7 Particules de lie de vin.

- *Gendeletrre* : Fam. et iron. Homme, femme de lettres.

- *Gendre*, du lat. *gener*, *generis*, à l'accusatif (*generum*), même sens.

- *Gène*, Déb. XXe, mot créé par Johannsen, biologiste danois, en 1909; d'abord all., puis angl. *gene*, du grec *genos* « naissance, origine ».

- *Généalogie*, de *genea* « espèce, race, famille; génération », et *legein*. (-logie).

- *Génétique*, du grec *genetikos* « propre à la génération ».

- *Généologie*, de l'angl. *genecology*, mot créé par le Suédois Turesson en 1922; de *génétics*, et *écology*. Biol. Méthode associant les facteurs génétiques et les facteurs écologiques pour expliquer une espèce.
- *Général*, du lat. *generalis*, propr « qui appartient à un genre », de *genus*, *generis*.
- *Génératif*. Ling. (1965; angl. *generative*). Anglic. *Grammaire générative* : description systématique, plus ou moins formalisée, de la génération du discours, des phrases d'une langue (formation des phrases possibles, et seulement de ces phrases). Cf. Noam Chomsky.  
Traditionnellement, la grammaire est *normative* (qui obéit à un ensemble de règles).
- *Genèse*, *génésiaque* (relatif à la Genèse), *génésique* (instinct procréateur).
- *Généthliaque* : 1 Vx. Qui est relatif à la naissance d'un enfant. 2 Relatif à l'horoscope.
- *Généthliologie* : Astrol. Art de connaître la destinée d'une personne à partir de la position des astres au moment de sa naissance.
- *Génital* (qui engendre), *géniteur*,
- *Génitoires*, n. f. pl. Vx ou plais. → Testicules.
- *Engendrer*, *engeance*.
- *Géniture*, *progéniture*.
- *Génocide* ÉTYM. 1945, O. N. U.; mot créé en angl. par Lemkin, 1944; de *géo-*, et suff. *-cide*.
- *Génie*, du lat. *genius* « divinité tutélaire ». Myth. Esprit qui présidait à la destinée de chacun.
- *Ingénieur*, *génie civil*, etc.
- *Génitif* : cas qui engendre, marque l'origine, la propriété.
- *Genre*, du lat. *genus*, *generis* « origine, naissance ». Race, origine, peuple, nation, famille, espèce, sorte, style, catégorie grammaticale, etc.
- 1. *Gens* [ʒã]; n. m. et f. pl. ; pluriel de *gent*. Attention ! Les adjectifs à forme féminine distincte et qui précèdent immédiatement *gens* se mettent au féminin (*Bonnes gens*, *vieilles gens*); dans ce cas les adjectifs et pronoms placés avant *gens* prennent aussi le féminin, tandis que ceux qui le suivent restent au masculin. *Toutes ces bonnes gens sont ennuyeux*.  
*Gens de maison*, *gens d'épée*, *gens de mer*, *gens de robe*, etc.  
*Gens de cœur*, *gens d'honneur*, *gens d'esprit*, etc.
- 2. *Gens* [ʒãs; gens] n. f. ; mot latin. Antiq. rom. Groupe de familles dont les chefs descendaient d'un ancêtre commun. *La gens Cornelia*.
- 1. *Gent* [ʒã] n. f. ; lat. *gens*, accusatif *gentem* « nation, race, peuple ». Nation, peuple, race, famille. *La gent monastique*, *la gent trotte-menu* (La Fontaine), *la gent ailée* (Giraudoux).  
En provençal : parents, grands-parents. *Mi gents*. *Gents de Ventur* : gens du Ventoux.
- 2. *Gent*, *ente* [ʒã, ãt] adj. ; du lat. *genitus* « né », par ext. « bien né », d'où « noble, beau ». Gracieux, joli.  
En occitan, *genta dona* : chère madame.
- *Gentil*, *ille* [ʒãti, ij] adj. ; du lat. *gentilis* « de famille, de race », de *gens*, *gentes* « race, famille ». 1 Vx. Noble de naissance. → Gentilhomme. 2 Agréable, aimable, beau, charmant.
- *Gentilé* [ʒãtile] n. m. ; du lat. *gentile nomen*, littéral « nom de gens », tous les membres de la gens portant le même nom, celui de l'ancêtre éponyme, de *gens*, *gentis* « race, famille ». Didact. (onomastique). Dénomination des habitants

d'un lieu relativement à ce lieu (continent, pays, région, ville, village, quartier, paroisse, etc.). *Parisiens, Clodoaldiens et Mussipontains constituent les gentils respectifs des habitants de Paris, Saint-Cloud et Pont-à-Mousson.*

- *Gentilhomme* : noble. *Gentillâtre* : noblaillon.
- *Gentleman*, [dʒãtləman; dʒɛntləman] n. m. ; *gentleman*, 1558; empr. à l'angl., lui-même formé d'après *gentilhomme*. Homme distingué, d'une parfaite éducation.
- *Gentleman-farmer*, n. m. ; mot angl. « gentilhomme fermier ». Angl. Propriétaire foncier qui vit sur ses terres et s'occupe de leur exploitation.
- *Gentleman-rider* [dʒɛntləmanrajdəʁ] n. m. ; mot angl. « gentilhomme cavalier », de *rider* « cavalier ». Homme élégant et sportif qui monte des chevaux de course.
- *Gentlemen's agreement* ou *gentleman's agreement* : Accord international qui engage moralement les personnes publiques ou privées. — Par ext. Accord qui n'a pour garant que l'honneur de ceux qui ont donné leur parole.
- *Gentry* [dʒɛntri] n. f. ; mot angl., « noblesse », de même orig. que *gentil*. Didact. (anglicisme). Noblesse anglaise non titrée (par oppos. à *nobility* « noblesse titrée »). *La gentry et la noblesse titrée.*

### **Devinettes, jeux de mots, jeux de lettres**

Extrait des *Anagrammes renversantes (ou le sens caché du monde)* d'Étienne Klein et Jacques Perry-Salkow.

*LE MARQUIS DE SADE*. Parce qu'il poussa l'art d'échauffer le *DERME DES LAQUAIS* jusqu'à l'excès, parce que sa vie ne fut qu'une succession *DE DRAMES LAÏQUES*, voire *D'ALÉAS MERDIQUES*, parce qu'il foula aux pieds les fleurs infortunées de la vertu et ternit la *LAQUE DES DAMIERS* de ses vices prospères, Sade ne s'adresse qu'à des gens capables de l'entendre. Ceux-là le liront sans danger. Ils entreront dans le laboratoire de sa prose pour y *DISSÉQUER LA DAME*.

En adoptant la démarche de ces deux auteurs, j'ai composé le paragraphe suivant.

*NOUS SOMMES TOUS CHARLIE*. Ce slogan fédérateur s'est répandu comme une traînée de poudre sur Internet et nous a appelés à participer à la grande marche du dimanche 11/01/2015. Après nous être exprimés sur la toile, *MARCHONS ÉMUS SOUS (la) TOILE*.